



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 avril 2016 — N° 163

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Hardy (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Blair McIntosh, propriétaire de l'entreprise Motrec International inc.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume à M. Laval Mailloux pour son dévouement envers la communauté d'Esprit-Saint, au Bas-Saint-Laurent.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de l'organisme Action Santé Outaouais.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Roy, artiste peintre.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le parcours de M. Christopher Boucher en basketball.

19 avril 2016

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Chœur Do-Ré-Mi.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner l'acquisition par l'entrepreneur Roger Bourbonnais d'un autobus électrique pour le transport scolaire.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Célyne Deschênes pour son dévouement envers les familles du Témiscouata.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 76^e anniversaire du droit de vote des femmes.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire des Aidants naturels des Seigneuries.

À 13 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

19 avril 2016

Moment de recueillement

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, en date du 18 avril 2016, adressée à M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par M. Pierre Reid, directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale, relativement à l'élection partielle tenue le 11 avril 2016 dans la circonscription électorale de Chicoutimi.

M. le président dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant Mme Mireille Jean, candidate élue dans la circonscription électorale de Chicoutimi.

(Dépôt n° 2114-20160419)

À l'invitation de M. le président, M. Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle, et M. Harold LeBel, whip en chef de l'opposition officielle, accueillent la nouvelle députée de Chicoutimi, Mme Jean.

M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), font quelques remarques.

Mme Jean (Chicoutimi) prend ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue à la nouvelle députée.

Présentation de projets de loi

M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 94 Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic

19 avril 2016

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 94.

Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 93 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de tenir compte des changements apportés à la délimitation des circonscriptions électorales conformément à l'Avis de l'établissement de la liste des circonscriptions électorales du 12 octobre 2011

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 93.

Dépôts de documents

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le Plan quinquennal des investissements universitaires 2015-2020 et son cadre de référence.

(Dépôt n° 2115-20160419)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 12 avril 2016, que lui a adressée Mme Jody Wilson-Raybould, ministre fédérale de la Justice et procureure générale du Canada, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 2 décembre 2015, concernant les soins de fin de vie;

(Dépôt n° 2116-20160419)

19 avril 2016

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 19 avril 2016.

(Dépôt n° 2117-20160419)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un extrait du site Web du quotidien *La Presse*, en date du 24 février 2012, intitulé « Des retombées de 148 milliards ».

(Dépôt n° 2118-20160419)

À la demande de M. le président, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Charette (Deux-Montagnes) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa plus profonde tristesse devant les effets dévastateurs du tremblement de terre qui a frappé l'Équateur, le 16 avril 2016;

QU'elle adresse au peuple équatorien un message de condoléances pour les nombreuses pertes de vies humaines occasionnées par cette catastrophe;

19 avril 2016

QU'elle exprime sa compassion pour toutes les familles et les populations touchées par le séisme;

QU'elle souligne le courage et la dignité du peuple équatorien face à cette dure épreuve;

QU'elle exprime également ses condoléances aux familles des Québécois qui ont péri en Équateur;

QUE l'Assemblée nationale exprime également sa tristesse devant les effets destructeurs des séismes survenus les 14 et 16 avril 2016 dans l'île de Kyushu, au Japon;

QU'elle transmette ses condoléances au peuple japonais ainsi qu'aux familles et aux proches des victimes;

Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) présente une motion concernant la vente de blindés à l'Arabie saoudite; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Surprenant (Groulx), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion visant le dépôt d'un projet de loi sur l'encadrement des services de transport et de la réglementation dans l'industrie du taxi; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

19 avril 2016

Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Roberge (Chambly), présente une motion concernant le financement du réseau d'éducation public; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter l'étude du volet « Économie » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation; puis afin de procéder à l'étude du volet « Innovations et exportations » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre et compléter l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de la Justice;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre et compléter l'étude du volet « Éducation primaire et secondaire » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de compléter l'étude du volet « Affaires municipales et décentralisation » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

19 avril 2016

À 15 h 28, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 avril 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON